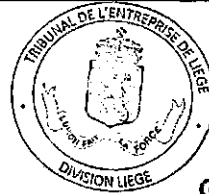


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20109646



Greffe

11 SEP. 2020

N° d'entreprise : **0404 247 203**

Nom

(en entier) : **SOCIETE IMMOBILIERE DE LA RUE DE L'ETUVE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **rue de l'Etuve 12 à 4000 LIEGE**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31.07.2020

7.4 Décharge aux administrateurs

Il est donné décharge par l'assemblée aux administrateurs sous-mentionnés pour leur administration relative à l'exercice clôturé.

Administrateurs

Monsieur Manfred Gehlen

Madame Antje Rössler

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

7.5 Nomination, renouvellement ou révocation des mandats

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Manfred Gehlen et Madame Antje Rössler. Leurs mandats actuels se termineront dès la clôture de la présente assemblée et leurs nouveaux mandats commenceront à courir dès la clôture de la présente assemblée pour une durée de 6 ans, se clôturant ainsi légalement le 31.07.2026

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

L'assemblée confère tous pouvoirs à ODB & ASSOCIES SA, représentée par Valérie De Bruyn, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0830.249.724), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

7.6 Rémunération des administrateurs

L'assemblée générale approuve la rémunération d'administrateur et celle-ci sert de base pour le prochain exercice.

L'assemblée générale se réserve le droit de modifier cette rémunération à tout moment en cours d'exercice.

Manfred Gehlen

Administrateur

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31.07.2020

Se réunit à l'instant à la suite de l'assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration composé de tous ses membres :

• Monsieur Manfred Gehlen

• Madame Antje Rössler

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Manfred Gehlen comme administrateur délégué et président du conseil d'administration ainsi que Madame Antje Rössler comme administrateur délégué jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026.

Le conseil d'administration donne décharge à Monsieur Manfred Gehlen et à Madame Antje Rössler pour leurs mandats d'administrateur-délégué exercés jusqu'à la date de la présente séance du conseil d'administration.

Manfred Gehlen

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2020 - Annexes du Moniteur belge